



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Clothing and Textiles Division / Division des
vêtements et des textiles
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
6A2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet VETEMENTS DE COMBAT	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6399-15GB09/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W6399-15GB09	Date 2016-01-25
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PR-707-68748	
File No. - N° de dossier pr707.W6399-15GB09	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-03-04	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Elder, Sylvie	Buyer Id - Id de l'acheteur pr707
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3172 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5454
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification répond aux questions de soumissionnaires potentiels.

Q9. D'après l'Annexe B 3.8.1 (a) et l'annexe B 3.9.1 (a), "des coutures doubles (au moins douze (12) points par pouce)" sont nécessaires pour la veste et le pantalon de Vêtement de Combat.

Basé sur notre analyse de la conception des deux vêtements, incluant la complexité de la construction associée à ces vêtements, nous demandons à être autorisés à utiliser une combinaison de couture à aiguille unique et doubles. L'obligation d'utiliser simple et double couture de l'aiguille est due à la complexité de la construction (multiples coutures et des couches de matériaux qui se chevauchent) de ces vêtements. Toutes les coutures simples et doubles seront exécutées à la norme de 12-14 points par pouce.

R9. Ceci est acceptable pour le MDN.

Supprimer: "coutures doubles".

Insérer : «coutures simples ou doubles".

Q10. D'après l'Annexe B 3.8.2 (c) (vi) (c), une "boutonnière dans le haut pour pouvoir passer un fil de l'intérieur de la poche à l'intérieur ou à l'extérieur de la Veste" est défini comme une exigence de conception pour les deux (2) poches extérieures latérales à la taille sur le devant de la veste de Vêtement

de Combat tout Usage.

Nous tenons à demander des éclaircissements et / ou un schéma indiquant l'emplacement exact de cette boutonnière dans la région supérieure de la poche.

R10. Une boutonnière cousue (1 cm de longueur) est prévu sur le dessus intérieur de la poche pour permettre l'acheminement d'un fil à partir de l'intérieur de la poche à l'intérieur de la veste. Aucune obligation d'acheminer à l'extérieur de la poche

Supprimer: "à l'intérieur ou à l'extérieur de la veste".

Insérer: "à l'extérieur de la veste"

Q11. D'après l' Annexe B 3.9.2 (e) (ii), les spécifications de conception suivantes sont demandées pour le pantalon de Vêtement de Combat.

:

Doit comporter des genouillères qui peuvent s'insérer dans les pochettes extérieures, conformes à ce qui suit:

- a. Faciles à retirer ou à remplacer par l'utilisateur;
- b. Fabriquées en mousse ou en polymère souple semi-rigide résistant à abrasion;
- c. Épousant la forme du genou et effilées vers le bas; et
- d. Renforcées sur l'extérieur à l'aide d'un matériau contrecollé (comme du nylon).

Nous aimerions demander un amendement qui permet de fournir une genouillère en mousse de 10mm sans matériau collé à l'extérieur.

R11. Ceci est acceptable pour le MDN.

Toutes les autres modalités demeurent les mêmes.

